



GROUPE ITA – INGENIERIE SA

INSTITUT DES TECHNOLOGIES D'ABIDJAN
AUTORISATION D'OUVERTURE ET D'AGREMENT N°1180/MERS/DESPRI/S-DAH/CF
(AGREE FDFP) HABILITATION FDFP-CG/N°036-2008/HAB/FB/PHC/KT DU 18 MAI 2008
AUTORISATION D'OUVERTURE DE FILIERES POST -BTS N° 174 MESRS/DGES/DESPRIV/S-DAH / KKJ

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

DIRECTION GENERALE

ANNEE ACADEMIQUE
2015- 2016

DIRECTION GENERALE ADJOINTE CHARGEE
DE L'ACADEMIE ET DE LA RECHERCHE

COMITE PERMANENT D'EVALUATION
(CPE)

INFORMATION

Relative au retrait du Diplôme cartonné

La **Commission Soutenance** du CPE porte à la connaissance des étudiants admis aux différents Diplômes que les conditions pour le retrait du diplôme définitif sont les suivantes :

DOSSIERS A FOURNIR

- 1- Une demande manuscrite adressée à la Direction pédagogique
- 2- Photocopie légalisée de l'attestation d'admission
- 3- La copie de la pièce d'identité (recto-verso)
- 4- Retrait de la pochette de conception du diplôme
- 5- Une copie de l'extrait d'acte de naissance
- 6- La présentation des diplômes antérieurs

N.B : Le retrait du diplôme cartonné se fera 3 semaines après la demande



LA DIRECTION ACADEMIQUE

R. Ossey
[Signature]